

CHOC INSTANTANÉ^{NF}

AÉROSOL À VIDANGE INSTANTANÉE

«ONE SHOT»

Composition

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Cyphenothrine (N°CAS 39515-40-7) | 0.33% m/m |
| Imiprothrine (N°CAS 72963-72-5) | 0.11% m/m |
| Pyrèthre (N°CAS 89997-63-7) | 0.01% m/m |

Action

Aérosol insecticide utilisable contre les insectes volants et rampants : blattes, fourmis, puces, punaises, mouches, moustiques, guêpes, mites alimentaires...

Utilisable dans les habitations, les caves et combles, les véhicules, bateaux et conteneurs, les locaux industriels et commerciaux, les cuisines collectives, chez les artisans de bouche (charcuteries, traiteurs, boucheries), les restaurants.

Mode d'emploi

Dose nécessaire : 100 mL d'aérosol pour 100 m³.

Placer l'aérosol à terre au centre de la pièce sur un morceau de carton pour protéger le sol. Appuyer sur le diffuseur et quitter immédiatement les lieux. Une fois enclenché, cet aérosol «one-shot» se vide entièrement. Laisser agir pendant 4 heures puis créer un courant d'air afin de renouveler entièrement l'air ambiant avant de réoccuper les lieux (à titre indicatif, aérer 30 minutes à 2 heures en fonction du niveau de ventilation).

Les traitements de volume ont peu d'action persistante, renouveler le traitement en cas de nouvelle infestation.

Pour un traitement optimal contre les punaises de lit, coupler le traitement avec une pulvérisation de surfaces.

Avant traitement, faire sortir les personnes et les animaux (y compris aquariums et terrariums) du local à traiter.

Retirer également de la pièce les denrées alimentaires, aliments pour animaux, plantes et tout ustensile ou objet pouvant entrer en contact avec les aliments. Protéger les surfaces sensibles et les surfaces en contact avec les aliments.

Élimination

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer les aérosols vides et ceux contenant encore du produit comme des déchets dangereux et conformément à la réglementation locale (ex. particuliers en déchetterie et professionnels via un centre de collecte de déchets dangereux). Ne pas réutiliser l'emballage.



Références et conditionnements

Réf. 18704 : Aérosol de 100 ml - Carton de 12 unités

Réf. 18705 : Aérosol de 400 ml - Carton de 12 unités

Précautions d'utilisation

TP18 - Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et pour l'environnement. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr

Lors de la mise en route du traitement et avant la ventilation complète du local, porter un masque respiratoire à cartouche de type A (pour vapeurs organiques). Porter des gants et se laver les mains après manipulation. Ne pas utiliser pour un usage autre que ceux recommandés. Ne pas pulvériser sur les personnes, les animaux, les aliments, les matelas. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Stocker dans un endroit bien ventilé.